



CONSEIL D'ADMINISTRATION du 23 juin 2026 à 17h45

Une partie des administrateurs ont participé en visio.

Etaient présents

SOCIETE	NOM	PRENOM
1TERRAIN	BOYER	Frédéric
ACP IMMO	GALLAIS	Thomas
ALTA	LARHANTEC	Fanny
APAVE INFRASTRUCTURE ET CONSTRUCTION FRANCE	GANTHIER	Julien
ARCHIPOLE	BOUYER	Bertrand
AVIZE	KERBRAT	Danielle
BOUYGUES BATIMENT GRAND OUEST	TARDIVEL	Thomas
CABINET BAGOT ET ASSOCIES	PERON	Laurent
CDC HABITAT	COULIBALY	Samuel
FEDERATION DU B.T.P. D'ILLE ET VILAINE	LELIEVRE	Philippe
GROUPE LAUNAY	SANFAUTE	Yann
IMOEX	GEGOUT	Anne
KANOPEX	LEMONNIER	Romain
LEGENDRE CONSTRUCTION	GALLEE	Sébastien
MARC	PASCUAL	Frédéric
OB INGENIERIE	BERTHOUD	Cécile
OCDL GIBOIRE	LESEUR	Xavier
ORDRE DES ARCHITECTES	PERAUD	Mathieu
SECIB IMMOBILIER	DRIOT	François
SMAC	VEILLARD	Pierre

Ainsi que Guénaëlle TILLON (CLUB QUALITE CONSTRUCTION 35) et Sophie FAVENNEC (FBTP35)

Etaient excusés

AIGUILLON CONSTRUCTION	PLANCHON	Pierrick
ARS METALLUM	DRAPEAU	Christophe
ATELIER L2	LELIEVRE	Pierre
CCL CONSTRUCTION	GALBIN	Guillaume
ESPACIL	TANVET	Dominique

GROUPE ATELIERS D'HESTIA	PICHON	Ronan
SA LES FOYERS	LE MENTEC	Yann
SATI FRANCE	MAROTTE	Yann
SNPR	CADIC	Ronan

Etaient non excusés

BELLAY JP RENNES	PAULUS	Patrick
CRLC	LEFEVRE	Stéphane

Ordre du jour

1. Commissions

- a) Commission « valorisation des métiers »
- b) Commission « écologie et environnement »
- c) Commission « IA »
- d) Commission « bienveillance »

2. Animations

- a) Fiesta hivernale
- b) Conférence autour de la récupération des eaux de pluie
- c) Visites de chantier
- d) Atelier construction bois et isolants bio sourcés

3. Communication

- a) Adhésion
- b) Prospects

4. Questions diverses

- a) Point sur le règlement des cotisations 2026
- b) Point sur l'exécution du budget au 31/05/2026

Annexe 1 : budget arrêté au 31/05/2026

Annexe 2 : feuille de présence

1. Commissions

a) Commission « valorisation des métiers »

Thomas Tardivel

Les membres se sont réunis le 8 juin : une relance doit être effectuée auprès du département, du rectorat, de la MFR Bretagne, de IDEO, le secrétariat doit relancer les établissements qui avaient reçu notre mail de proposition d'intervention. Un établissement (Montauban de Bretagne) serait intéressé par une visite de chantier mais à proximité de l'établissement ou desservi par les transports en commun. Comme évoqué au dernier Bureau, l'organisation d'un événement dans les locaux du CFA en début d'année prochaine est envisagée. Marc Bougeard a donné son accord. Il serait ouvert aux étudiants, lycéens et collégiens.

Vous avez dû recevoir la proposition d'intervention aux nuits de l'orientation organisées par la CCI (26 novembre à Bruz et St Malo), à ce jour, un membre du Club inscrit. N'hésitez pas à transmettre à vos collègues, collaborateurs si vous n'êtes pas disponible. Un membre inscrit à ce jour pour Bruz ⇒ **le secrétariat va rediffuser l'appel aux volontaires.**

b) Commission « écologie et environnement »

Romain Lemonnier

Une réunion s'est tenue ce midi pour finaliser l'organisation de l'évènement du 9 juillet autour de la réutilisation des eaux pluviales. L'idée est de proposer des pistes de réflexion, des bonnes pratiques sur le bassin rennais.

c) Commission « IA »

Cécile Berthoud

La 1^{ère} rencontre s'est déroulée le 4 juin, un bon dynamisme ... La prochaine réunion est fixée au 2 juillet avec un exemple d'utilisation à présenter ; le calendrier a été fixé jusqu'en mai 2027 (à raison d'une réunion mensuelle), les thèmes sont également établis pour chaque séance. L'un des membres (J Grasset – PRIGENT) a proposé l'intervention d'un extérieur, envisagée pour l'instant sur l'une des réunions de la commission.

L'idée de créer un canal d'échanges sur Teams à l'image de ce qui a été fait pour la commission « écologie » et l'atelier construction bois est trouvée intéressante ⇒ **à faire par le secrétariat.**

d) Commission « bienveillance »

Julien Ganthier/Pierre Veillard

Les membres prévoient de se réunir le 8 ou 9 juillet pour effectuer un point sur les actions envisagées.

Il n'y a toujours pas plus de volontaires pour les commissions « communication » (1) et « recommandations/outils » (3). Une dernière relance sera effectuée à la rentrée de septembre.

2. Animations

a) Fiesta estivale

Membres de la commission

La soirée se déroulera le jeudi 22 juillet à la Basse-cour, les invitations ont été adressées le 8 juin, 40 inscrits ou pré inscrits à ce jour.

Le devis de la soirée est de 4 173 €, la participation individuelle de 30 €.

Un dernier rappel sera effectué par le secrétariat.

b) Conférence autour de la récupération des eaux de pluie

Romain Lemonnier

Cette conférence est fixée au 9 juillet prochain (avec les interventions de l'ALEC, RENNES METROPOLE et les EAUX DU BASSIN RENNAIS).

Une bonne quarantaine d'inscrits à ce jour. Une relance sera effectuée par le secrétariat (elle est ouverte à tous les membres, référents et collaborateurs ...)

c) Visites de chantier

Bertrand Bouyer/Fanny Larhantec

Seulement 9 inscrits pour la visite de l'église St Malo de Breteil, il a donc été décidé d'annuler cet évènement. La visite pourra être reprogrammée ou, à minima, proposée en version réduite aux volontaires. En espérant que cela soit juste un problème de disponibilité et non un manque d'intérêt pour le sujet.

Il faut refaire le point des projets afin de dresser un calendrier jusqu'à la fin de l'année (2^{ème} visite Arkéa et Hôtel Dieu, Prado grande).

d) Atelier construction bois et isolants bio sourcés

Fanny Larhantec/Romain Lemonnier

Les membres se sont retrouvés hier midi. Des groupes de travail se sont formés (revue documentaire/analyses carbone et coûts/détails techniques et logistique de chantiers) et un groupe teams a été créé pour permettre aussi les échanges entre les réunions (avec différents canaux pour chaque groupe) et publication de la documentation. Le but, un livrable à produire qui serait un recueil de bonnes pratiques, de recommandations, adressé à la métropole, ce dernier sera bien entendu proposé aux administrateurs pour validation avant l'envoi.

3. La communication

a) Adhésions

ETYO – agence de Rennes : agence de conseils et assistance à maîtrise d'ouvrage représentée par Lénaïc Quesne, responsable, et Julien Hébert, suppléant. Les parrains sont ALTA (F Larhantec) et BOUYGUES BAT GO (T Tardivel).

La candidature est agréée avec une abstention.

MUNCH ARCHITECTES : agence d'architectes représentée par Renaud Munch, responsable, et Anne-Sophie Marquet, suppléante. Les parrains sont CABINET BAGOT (D Tavian) et CCL CONSTRUCTION (G Galbin).
Le dossier est complet.

La candidature est agréée à l'unanimité.

PL SUR 2 : bureau d'études techniques et ingénierie représenté par David Le Bigot, responsable, et Valentin Françoise, suppléant. Les parrains sont l'ORDRE DES ARCHITECTES (M Peraud) et GROUPE LAUNAY (Y Sanfaute).
Le dossier est complet.

La candidature est agréée à l'unanimité.

BOST INGENIERIE OUEST : bureau d'études structures représenté par Sébastien Kergoet, responsable. Les parrains sont MARC (F Pascual) et CABINET BAGOT (D Tavian).
Le dossier est complet.

La candidature est agréée à l'unanimité.

b) Prospects

Organisme	Activité	Nom	Ville	Envoi dossier	Observations
HINOKI	BE ingénierie technique et environnement	T PRIMAULT	RENNES	21/07/25	
RATIO	Economiste de la construction	P BAILLEUL	RENNES	23/10/25	
BESL	BET structures métalliques	S LOISEL	NOYAL CHATILLON/SEICHE	06/11/25	
EIFFAGE CONSTRUCTION	Entreprise gros-œuvre	V CORLOU	RENNES	03/02/26	
OFFICE SANTE	MO	C COUTURIER	CESSON SEVIGNE	02/04/26	
A2MO	MO	J CORGAS	RENNES	13/04/26	
CEB CHARPENTE	Entreprise charpente et bardage	S BOURGE	LA MEZIERE	09/06/26	
KEREDES	MO	T LAMBERT	RENNES	18/06/26	

c) Adresses mail dédiées

Avec l'aide de Frédéric Boyer, le secrétariat a créé des adresses mail dédiées à chaque commissions actives : ia@clubqualite35.fr, ecologie@clubqualite35.fr, valorisationdesmetiers@clubqualite35.fr, bienveillance@clubqualite35.fr

4. Questions diverses

a) Point sur les cotisations 2026

Anne Gegout

- A ce jour, le montant des cotisations encaissées est de **45 594,75 €**.
Une relance avait été effectuée le 28 mai.

Des factures ont été établies pour lancer le règlement de la cotisation, montant à percevoir : 5 036 €

- Pour mémoire, 3 démissions depuis le début de l'année : CAP ACCESSION, BETOM et ICADE.

- Par ailleurs, le secrétariat a interrogé la banque sur l'augmentation de la cotisation de notre carte bancaire (visa business), 12€ en 4 ans.

Il a été répondu que nous avons une carte d'entrée de gamme (grille tarifaire transmise), que les cotisations augmentaient tous les ans, que cela était dû en partie aux frais interbancaires lors des règlements ...

b) Point sur l'exécution du budget au 31/05/2026

PRODUITS

Montant des cotisations encaissées au 31/05/2026 : **36 498,75 €**

CHARGES

Secrétariat :

Le montant consommé, 13 238,07 €, correspond aux heures de :

- Sophie FAVENNEC, du 1^{er} janvier au 31 mai 2026
- Guénaëlle TILLON, du 1^{er} janvier au 31 mai 2026

Calcul prévisionnel du 1^{er} juin au 31 décembre 2026 :

Différence entre le prévisionnel 29 500 € et le consommé de 13 238,07 = 16 261,93 €

Sur cette base, le budget, 29 500 €, ne devrait pas être dépassé.

Location de salles :

Le montant consommé, 785,70 € correspond aux locations de salles de janvier à mai 2026 (pour mémoire, lorsque les réunions se déroulent sur le temps du déjeuner, les salles ne sont pas facturées).

Calcul prévisionnel du 1^{er} juin au 31 décembre 2026 :

Différence entre le prévisionnel 2 000 € et le consommé de 785,70 € = 1 214,30 €

Sur cette base, le budget, 2 000 €, ne devrait pas être dépassé.

Outils de communication :

Le montant consommé, 812,74 €, correspond à l'hébergement d'OVH, à la maintenance du site et au renouvellement de notre hébergement/nom de domaine pour 24 mois auprès d'OVH. (pour mémoire, ce dernier a été voté lors du Bureau d'avril, en effet OVH change son offre tarifaire à compter de ce mois, nous avons reçu une proposition de renouvellement anticipé afin de conserver les tarifs actuels).

Calcul prévisionnel du 1^{er} juin au 31 décembre 2026 :

Différence entre le prévisionnel 900 € et le consommé de 812,74 = 87,26 €

Sur cette base, le budget, 900 €, ne devrait pas être dépassé.

Reprographie/maintenance informatique/téléphone/fournitures :

Le montant consommé, 1 178,95 €, correspond à :

- aux copies/maintenance et fournitures du photocopieur de janvier à mai 2026 (255 €)
- aux fournitures bureau de janvier à mai 2026 (54 €)
- à la maintenance et frais informatiques et téléphone fixe de janvier à mai 2026 (750 €)
- à l'abonnement pour le portable du Club de janvier à mai 2026 (119,95 €)

Calcul prévisionnel du 1^{er} juin au 31 décembre 2026 :

Différence entre le prévisionnel 2 860 € et le consommé de 1 178,95 € = 1 681,05 €

Sur cette base, le budget, 2 860 €, ne devrait pas être dépassé.

Affranchissement :

Le montant consommé, 100,57 €, correspond à une estimation des affranchissements du 1^{er} janvier au 31 mai 2026.

Calcul prévisionnel du 1^{er} juin au 31 décembre 2026 :

Différence entre le prévisionnel 140 € et le consommé de 100,57 € = 39,43 €

Sur cette base, le budget, 140 €, ne devrait pas être dépassé.

Frais de réception :

Le montant consommé, 3939,30 €, correspond aux :

- plateaux-repas, cocktails divers
- achat de boissons diverses, consommables apéritif,
- cadeaux divers,

Calcul prévisionnel du 1^{er} juin au 31 décembre 2026 :

Différence entre le prévisionnel 6 000 € et le consommé de 3939,30 € = 2 060,70 €

Sur cette base, le budget prévisionnel de 6 000 €, risque d'être dépassé du fait (notamment) du nombre de réunions prévues pour le second semestre sur le temps du déjeuner. Pour mémoire, le Club offre le plateau repas aux participants.

Fiestas :

La fiesta estivale est programmée le 22 juillet 2026, elle se déroulera à la Basse-Cour (formule cocktail dinatoire) :

Une participation individuelle de 30 € a été demandée. Un acompte de 1 251,90 € a été versé après le 31 mai 2026.

L'organisation de la fiesta hivernale n'est pas commencée.

Sur cette base, le budget prévisionnel de 4 000 € ne devrait pas être dépassé.

Frais de déplacement intervenants extérieurs :

Pas de frais engagé à ce jour.

Sur cette base, le budget prévisionnel de 2 000 €, ne devrait pas être dépassé.

Banque et assurance :

Le montant consommé : 110,04 € + 505,76 €, correspond, pour la période janvier à mai (prélèvement trimestriel), à :

- la cotisation du contrat « responsabilité civile » (1011,52 €/an)

- fonctionnement de notre compte (entre 23 et 26 €/trimestre) et coût carte bleue (60,50 €/an).

Calcul prévisionnel du 1^{er} juin au 31 décembre 2026 :

Assurance : 1011,52 € - 505,76 € = 505,76,32 €

Banque : 52 €

Sur cette base, le budget prévisionnel de 1 300 €, ne devrait pas être dépassé.

c) Autres questions

Anne Gegout évoque l'invitation reçue de la FPI à la cérémonie des Pyramides d'argent en novembre prochain. Est-il possible de renouveler l'inscription du Club pour les membres qui ne sont pas invités ou qui n'ont pas la possibilité de réserver une table ?

⇒ **proposition approuvée par les administrateurs, le secrétariat adressera un mail aux membres concernés.**

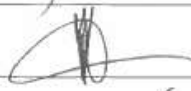
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h25.

Rédactrice : Guénaëlle Tillon

Annexe 1 – budget arrêté au 31/05/2026

CHARGES					PRODUITS = COTISATIONS				
POSTES	BUDGET 2026	REEL			POSTES	BUDGET	REEL		
		"CONSOMMÉ" au 31/05/2026	RESTE A CONSOMMER du 01/06/2026 au 31/12/2026	Total prévisionnel 2026			"ENCAISSÉ" AU 31/05/2026	A RECOURIR d'ici 31/12/2026	TOTAL PRÉVISIONNEL 2026
Secrétariat	29 500 €	13 238,07 €	16 261,93 €	29 500 €	Cotisations	54 000 €	36 499 €	17 501 €	54 000 €
Location de salles	2 000 €	785,70 €	1 214,30 €	2 000 €					
Outils de communication	900 €	812,74 €	87,26 €	900 €					
Reprographie, maintenance informatique, téléphone, fournitures bureau	2 860 €	1 178,95 €	1 681,05 €	2 860 €					
Affranchissement	140 €	100,57 €	39,43 €	140 €					
Frais de réception	6 000 €	3 939,30 €	2 060,70 €	6 000 €					
Fiestas	4 000 €	0,00 €	4 000,00 €	4 000 €					
Frais déplacement intervenants extérieurs / Audit	2 000 €	0,00 €	2 000,00 €	2 000 €					
Banque	1 300 €	110,04 €	52,00 €	1 174 €					
Assurances		505,76 €	505,76 €						
TOTAL CHARGES	48 700 €	20 671 €	27 902 €	48 574 €	TOTAL PRODUITS	54 000 €	36 499 €	17 501 €	54 000 €
Ecart Charges / budget				48 574 €		Résultat net prévisionnel 2026			5300 €
						Résultat net attendu fin 2026			5426 €

Annexe 2 – feuille de présence

SOCIETE	NOM	PRENOM	SIGNATURE
1TERRAIN	BOYER	Frédéric	excusé
3C ECO STRUCTURES	MOREAU	Ludovic	
ACP IMMO	GALLAIS	Thomas	visio
AIGUILLON CONSTRUCTION	PLANCHON	Pierrick	excusé
ALTA	LARHANTEC	Fanny	
APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION FRANCE	GANTHIER	Julien	
ARCHIPOLE	BOUYER	Bertrand	visio
ARS METALLUM	DRAPEAU	Christophe	excusé
ATELIER L2	LELIEVRE	Pierre	excusé
AVIZE	KERBRAT	Danielle	visio
BELLAY JP RENNES	PAULUS	Patrick	
BOUYGUES BATIMENT GRAND OUEST	TARDIVEL	Thomas	
CABINET BAGOT ET ASSOCIES	PERON	Laurent	visio
CCL CONSTRUCTION	GALBIN	Guillaume	excusé
CDC HABITAT	COULIBALY	Samuel	visio
CRLC	LEFEVRE	Stéphane	
ESPACIL	TANVET	Dominique	excusé
FEDERATION DU B.T.P. D'ILLE ET VILAINE	LELIEVRE	Philippe	
GROUPE ATELIERS D'HESTIA	PICHON	Ronan	excusé

feuille d'émargement (suite)

SOCIETE	NOM	PRENOM	SIGNATURE
GROUPE LAUNAY	SANFAUTE	Yann	visio
IMOEX	GEGOUT	Anne	visio
KANOPES	LEMONNIER	Romain	visio
LEGENDRE CONSTRUCTION	MARSEAU GALLE	Florian Sébastien	
MARC	PASCUAL	Frédéric	visio
OB INGENIERIE	BERTHOUD	Cécile	visio
OCDL GIBOIRE	LESEUR	Xavier	visio
ORDRE DES ARCHITECTES	PERAUD	Mathieu	
SA LES FOYERS	LE MENTEC	Yann	excusé
SATI FRANCE	MAROTTE	Yann	excusé
SECIB IMMOBILIER	DRIOU	François	
SMAC	VEILLARD	Pierre	
SNPR	THOMAS CADIC	Antoine Ronan	excusé